

**Séance d'information sur les filières agricoles et agroalimentaires  
31 mars 2022**

**Les filières agricoles et  
agroalimentaires du Finistère**

ENJEUX ET PERSPECTIVES - RÉSULTATS DE L'ÉTUDE

Focus pays de Brest | 31 mars 2022

PRÉSENTATION



Intervenantes :

Lucie Bianic, ADEUPa de Brest-Bretagne

Maryse Larpent, Conseil de développement e la Métropole et du Pays de Brest

Participants :

Arnal Jean-Pierre, collège personnes qualifiées et habitants

Berbey Nolwenn, Centre breton d'art populaire

De Loor Caroline, Bretagne vivante

Huon Patrick, FDSEA

Jourden Guy, CGT

Piriou Jean-Yves, Eau et rivières de Bretagne

Roump André, APF – France Handicap

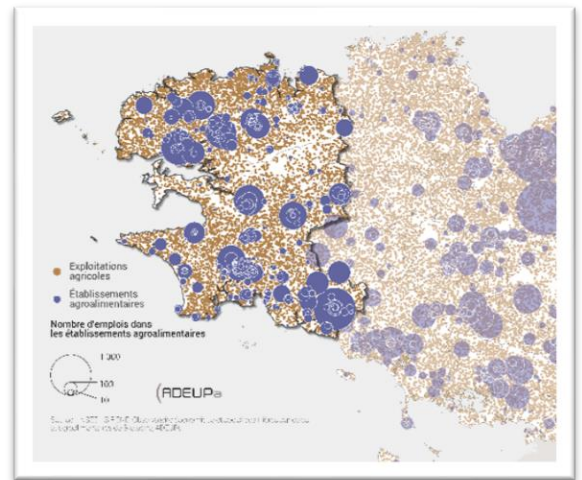
Terrom Pascale, collège personnes qualifiées et habitants

## Introduction :

Cette étude a été menée à la demande des membres de l'ADEUPa, plus particulièrement des collectivités territoriales, du fait des enjeux multiples pressentis dans ce domaine, qu'il s'agisse de foncier, d'alimentation, d'environnement, d'activités économiques...

### 3 objectifs :

- Actualiser la connaissance des filières agricoles et agroalimentaires, dresser un état des lieux partagé ;
- Identifier des principaux enjeux des filières dans le cadre d'une approche prospective et en dégager des orientations stratégiques ;
- Repérer des actions pour accompagner les évolutions des filières dans le cadre de ces orientations.

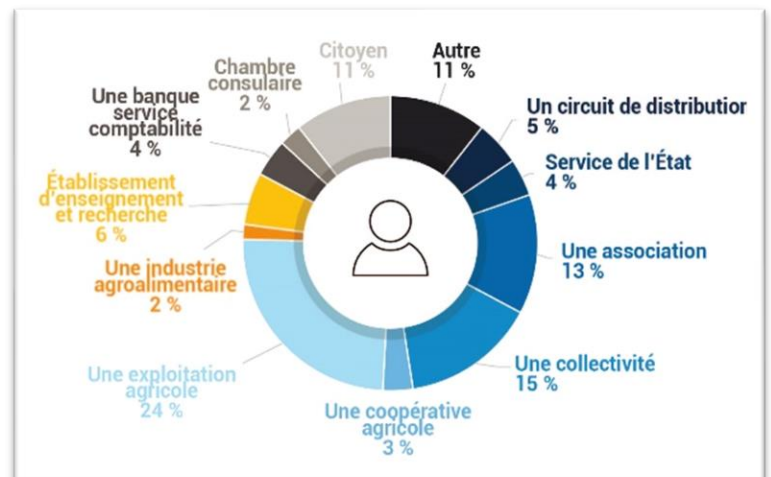


### Une méthode partenariale

Étant donné la complexité des filières, la sensibilité des sujets et les différences de points de vue des acteurs, L'ADEUPa souhaité impliquer les professionnels. Ainsi, l'étude a fait l'objet d'un partenariat étroit avec la chambre d'agriculture.

L'évaluation du poids socioéconomique a, quant à elle, fait l'objet d'un partenariat avec la DRAAF, la MSA et l'URSSAF. Cela a permis de mieux caractériser l'économie de la filière agricole et agroalimentaire dans un contexte régional.

De plus, afin de permettre à chacun d'exprimer son point de vue, qu'il s'agisse des acteurs des filières agricoles et agroalimentaires ou des élus, 220 acteurs ou actrices ont été rencontrés. Les entretiens et les temps de concertation



menés ont permis de déterminer les enjeux stratégiques et les perspectives d'avenir pour le territoire comme pour les filières et de proposer un plan d'actions autour de 3 axes :

- **Sécuriser le revenu des agriculteurs par un nouvel optimum économique, social et environnemental**
- **Assurer et anticiper la capacité de production à venir**
- **Accompagner collectivement les mutations en cours**

L'ensemble des résultats de l'étude est disponible sur le site internet de l'ADEUPa de Brest-Bretagne : [Agriculture et agroalimentaire en Finistère | ADEUPa Brest \(adeupa-brest.fr\)](http://Agriculture%20et%20agroalimentaire%20en%20Finist%C3%A8re%20|%20ADEUPa%20Brest%20(adeupa-brest.fr))

Le support de présentation est accessible sur le [site du conseil de développement](#)

<sup>1</sup> Avant même la présentation des résultats des membres du conseil de développement font part de leur intérêt pour ce travail qui constitue un état des lieux très important pour suivre l'impact de la crise ukrainienne sur ces filières. Ils s'interrogent sur la pérennité des orientations stratégiques issus des réflexions partenariales menées dans cette étude. Ainsi, le représentant de la FDSEA indique que la Russie et l'Ukraine fournissent 85% des besoins en céréales de l'Égypte, et que beaucoup de pays, notamment en Afrique, en sont dépendants. Le risque de famine est par conséquent très élevé. Ainsi, pour tenter de le limiter, l'Union Européenne a pris la décision de remettre les jachères en culture. Il considère que dans ce type d'études, il faudrait prendre en compte ce type de crises pour en explorer les conséquences à long terme et élaborer des scénarios prospectifs.

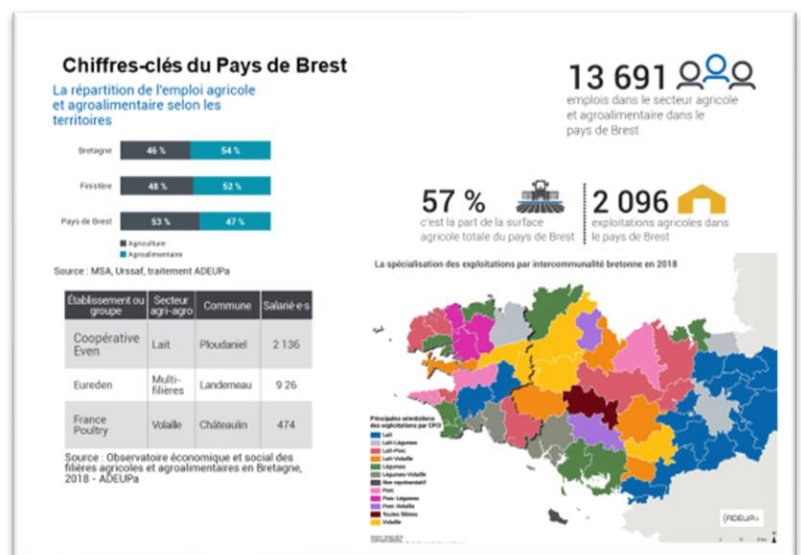
Il est également fait remarquer que cette étude donne le sentiment qu'il y a une filière agricole et agroalimentaire, or il existe plusieurs filières de différents types. Chaque filière a des avantages et des inconvénients des objectifs, des résultats différents. L'impact économique est mis en avant mais il faudrait également prendre en compte les inconvénients du point de vue environnemental (biodiversité, GES, qualité de l'eau...) et les coûts induits par certaines filières agricoles.

## Les résultats de l'étude appliqués au Pays de Brest

### 1. Le poids socio-économique

Le secteur agricole et agroalimentaire représente près de **13 700 emplois** dans le Pays de Brest, soit 8% de l'emploi total. Ces chiffres peuvent paraître faibles, mais il convient de noter qu'ils sont supérieurs à ceux du secteur de la construction par exemple (10 500 emplois) et que certains emplois induits ne sont pas pris en compte tels que le commerce de détail de produits alimentaires, seul le commerce de gros a été retenu.

Plus de la moitié des emplois relève de l'agriculture (53%) et 47% des industries agroalimentaires. Comparativement aux autres échelles régionale et départementale, l'agriculture du Pays de Brest emploie plus de salariés qu'ailleurs. En moyenne, dans le Pays de Brest, une exploitation agricole génère près de 5 emplois directs (4,7). Cette proportion supérieure à la



<sup>1</sup> L'ensemble des textes en italique de ce document correspond à l'expression de membres du conseil de développement.



Dans le Pays de Brest, l'agriculture occupe 120 000 Ha, dont 6 000 pour l'agriculture biologique. Cette surface correspond à 31% de l'espace agricole du Finistère. L'agriculture biologique est moins représentée qu'ailleurs en Bretagne, notamment du fait de la typologie des productions : moins de productions légumières que dans d'autres territoires.

En moyenne, les taille des exploitations est de 66 Ha, ce qui est légèrement supérieur à la moyenne régionale.

Si l'on regarde plus précisément le type d'occupation de l'espace agricole, on constate une dominante de production céréalière liée à l'activité d'élevage qui explique également la forte proportion de prairies.

Le besoin d'espace agricole et le développement des exploitations engendre un morcellement croissant des exploitations. Ainsi Dans le Pays de Brest, la distance entre le siège d'exploitation et la parcelle la plus éloignée atteint désormais 5,6 KM à vol d'oiseau. Ce phénomène induit des contraintes supplémentaires aux exploitants et peut générer des conflits d'usage, notamment sur les axes routiers.

*Un membre du Conseil indique que dans la communauté de Lesneven-Côte des légendes, cette distance se situe même entre 7 et 8 km. Cette augmentation des distances est également liée à la rotation des terres indique le représentant de la FDSEA.*

Pour répondre à cette problématique, des actions sont engagées afin de promouvoir des échanges de parcelles entre agriculteurs.

### Un enjeu majeur pour l'agriculture : la consommation d'espace.

En 10 ans, le Pays de Brest a consommé 1 630 Ha de terres agricoles à 90% pour satisfaire des besoins en logement.

## 3. Les pistes d'action du point de vue des politiques publiques locales

### Le foncier agricole

- Limiter la consommation d'espace et l'artificialisation des sols, en densifiant les espaces bâtis quelle que soit leur destination (habitat, économie, services...) au travers notamment des démarches de planification (PLU, SCOT). Cette limitation de la consommation d'espace va s'imposer à l'ensemble des territoires du fait de l'obligation du « zéro artificialisation des sols (ZAN) » (cf. compte-rendu de la séance d'information sur le SCoT)

### TOUT COMMENCE PAR LE FONCIER ? Diagnostic

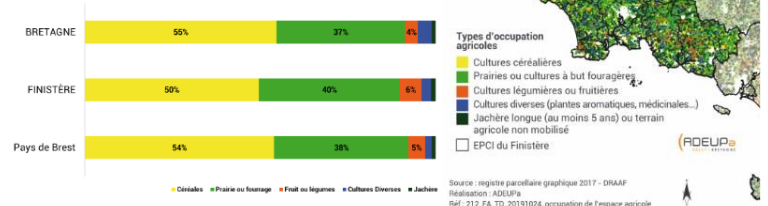
Environ 120 000 hectares déclarés PAC dont 6 000 en surface biologique

31 % de l'espace agricole du Finistère

Une exploitation = 66 ha en moyenne  
4,7 emplois en moyenne par exploitation

Répartition des types d'occupation agricoles

Source : RPQ 2017, Traitement ADEUPa



10 | Filières agricole et agroalimentaire | 02- TOUT COMMENCE PAR LE FONCIER ? 131 mars 2022

- Requalifier les espaces en déprise agricole (friches). Dans ce domaine, il pourrait être envisagé d'acquérir d'anciens bâtiments agricoles par le biais de cellules foncières en vue de leur déconstruction et de la dépollution des sols dans l'objectif de compenser la consommation d'espaces. L'obligation, prévue par la loi, de remise en culture des friches pourrait également être mise en œuvre, mais les quelques rares expériences récentes ont démontré la difficulté d'application de cette solution. Dans le Pays de Brest, la commune de Guipavas avait engagé une réflexion sur le sujet mais y a renoncé, à Plouzané le projet est toujours à l'étude.
- Réorganiser l'espace agricole en facilitant l'échange de terres entre exploitations
- Conforter l'émergence de cellules foncières en coordonnant leurs politiques et leurs actions à l'échelle du Pays de Brest.

*Concernant ces pistes d'actions il est fait remarquer que les collectivités ont parfois « gelé » des espaces agricoles depuis des dizaines d'années en prévision d'aménagements qui n'ont pas été réalisés. Ces réserves foncières pourraient certainement être libérées au profit de l'agriculture.*

*Par ailleurs, Même si cette étude porte sur les filières agricoles, il est regrettable que l'on ne parle pas de la préservation des espaces naturels qui sont à gérer et à restaurer y compris par le biais d'activités d'élevage en particulier dans des zones humides. Les espaces naturels et agricoles sont complémentaires.*

### **Comment garantir la rentabilité de l'activité ?**

- Répondre à la demande croissante de produits locaux ;  
*Pour l'un des membres du conseil de développement, cela suppose que les filières s'engagent dans une amélioration de leur comportement, de leur mode de production, de leur modèle économique, social et environnemental.*  
Dans ce domaine, les collectivités locales peuvent jouer un rôle non négligeable par le biais de la restauration collective y compris lorsque celle-ci est externalisée puisque le cahier des charges peut prévoir une majorité de produits locaux dans la fabrication des repas. Une autre possibilité réside dans la mise à disposition de locaux commerciaux dédiés aux productions locales. Il pourrait également être envisagé de soutenir le développement d'unités de transformation de produits fermiers (au moins une étape de transformation dans l'exploitation).
  - Les outils collectifs de transformation ;  
L'exemple de l'abattoir du Faou, porté par les collectivités, illustre cette piste d'action. Il peut également s'agir de développer des outils dédiés au stockage de céréales par exemple.
  - Accompagner la diversification des activités et des débouchés des exploitations agricoles ;  
Plusieurs potentialités existent. Outre la transformation de produits fermiers, cela peut résider dans la production de biomatériaux, de l'arboriculture, la production d'énergie, le tourisme rural, ainsi que de nouvelles cultures en lien avec les changements climatiques ou encore la transformation des surplus agricoles (fruits, légumes etc...).
- Dans ce dernier domaine, l'exemple d'une association AGDE de Plabennec est cité par un participant. L'association a développé un atelier d'insertion afin de fabriquer des conserves*

*artisanales et de permettre à des personnes éloignées de l'emploi de s'intégrer dans un parcours d'insertion.*

*Il est également fait remarquer qu'il est regrettable que la profession agricole finistérienne ne se soit pas engagée dans des procédures de labellisation qui permettent une amélioration de l'image des produits*

### **Créer du lien entre les filières agricole et agroalimentaire et la société :**

- Créer des zones agricoles protégées (ZAP) à proximité des zones urbaines, particulièrement soumises à des pressions foncières. Les collectivités sont frileuses vis-à-vis de cette possibilité.
- Planter des industries agroalimentaires à proximité des centres-villes. Il est fait remarquer que cette possibilité ne concerne que des activités très spécifiques voire de niche en raison des risques de nuisance et de sécurité.
- Favoriser l'agriculture urbaine et/ou périurbaine à l'exemple du projet de quartier fertile à Bellevue à Brest.

*Dans ce domaine, il est fait remarquer qu'en milieu urbain, cela ne peut concerner que les activités de maraîchage, les activités d'élevage étant très réglementées du point de vue sanitaire et de risques pour la santé humaine du fait notamment d'épidémies (grippe aviaire, grippe porcine...). Par ailleurs, un exemple illustrant les conflits d'usage entre habitants et agriculteurs a été donné, qui tend à montrer les difficultés que peuvent engendrer la présence d'exploitations agricoles en zone urbaine.*

- Multiplier les temps d'échanges entre acteurs de la filière et entre filières
- Mettre en place un lieu d'échange pour faciliter le dialogue

*Dans ce chapitre, il aurait également été important de favoriser le dialogue avec la société et pas simplement les élus, mais aussi les consommateurs, les associations... Par exemple, dans le cadre de l'élaboration du nouveau contrat de rade, il est fait mention de l'absence de lien terre-mer. Ce lien n'apparaît pas non plus dans cette étude. Or il faudrait que chaque acteur des filières agricoles et agroalimentaires se saisisse de ce sujet et s'interroge sur son impact sur le milieu marin en aval.*

*Dans certains territoires, il existe des outils de concertation qui sont mis en œuvre pour faire se rencontrer le monde agricole et les professionnels de la pêche et de la conchyliculture. Il serait bon de prendre exemple sur ces territoires afin d'améliorer la situation, même si les agriculteurs ne sont les seuls à générer des pollutions.*

- Faciliter le financement des projets d'installation, notamment des jeunes agriculteurs.

### **Soutenir la profession face aux enjeux économiques et environnementaux**

Du point de vue environnemental, l'agriculture devra transformer ses méthodes et poursuivre de façon accrue les transitions engagées :

- Limiter l'empreinte carbone des industries et des exploitations (réduire les émissions, stocker le carbone)





### Paroles d'agriculteurs :

- À ce jour tout flambe : les produits, les engrais, les traitements multipliés par 5, le gazole,
- Trop de contrôles, de contraintes administratives, les APAC : 42% servent à l'administration pour le contrôle, pas de production en générale, trop de pouvoir écologique (certes il en faut) et astreinte sur la production
- Les produits sont mieux protégés mais prix de vente en baisse des légumes et de la viande et du lait
- Pas d'avenir pour les jeunes agriculteurs : prêts trop élevés, travaux, les fausses déclarations, chambre d'agriculture pas claire dans l'administratif, droit d'exploitation parfois sans accord des propriétaires donc pas de loyers mais taxes foncières aux propriétaires,
- Ne pas confondre autorisation d'exploiter de la chambre d'agriculture et sans l'accord légal des propriétaires est un faux en écriture et pourtant des pratiques subsistent...
- Le quota des terres est souvent dépassé parfois jusqu'à 80 hectares
- Crédit agricole, SAFER, chambre d'agriculture, préfecture sont des mille-feuilles compliqués, pas clairs et dont les procédures sont à simplifier et les conseillers ne sont pas les payeurs...
- Aujourd'hui, le système c'est la modernisation du matériel, moins de produits phytosanitaires, plus de Bio, plus de choix, plus de qualité avec une main d'œuvre en baisse et très difficile à trouver. Tout comme pour le nombre d'exploitants, c'est devenu un problème sociétal. Un renouvellement profond interviendra dans les 10 ans à venir.
- Comment réussir la diversification des produits ?
- Pour un jeune agriculteur : Quel plan de carrière sur 30 ans et quelle visibilité de carrière sur 3 ans ?
- Les aides financières ne sont pas un renouvellement pour l'avenir des filières agricoles : confiance banque, achat matériels (1 tracteur c'est 150 000 € et jusqu'à 2 millions avec le matériel afférent)
- L'installation d'un jeune agriculteur nécessite un gros investissement d'environ 500 000 €, mais ce n'est pas aisé pour un jeune d'investir de telles sommes : les banques s'assurent, se garantissent en caution bancaire ou hypothèque ses biens, ce n'est pas l'avenir, sans oublier l'ajout des cotisations sociales de 10 à 15 000 € par an
- Quelle nouvelle vision pour l'agriculture, c'est un enjeux sociétal profond pour l'avenir avec l'accès loisir à inclure ! est-ce que l'auto-suffisance pour notre pays sera atteinte ? (80,4 en % 2019)
- Cet avenir passe par les politiques. Ils ne pensent qu'à leur réélection et acceptent tout et n'importe quoi sans solution de remplacement pour l'agriculture à l'exemple du remembrement. Il a été fait à marche forcée, on a payé l'enlèvement des talus et des arbustes et aujourd'hui il faut payer pour replanter. Il aurait fallu de la concertation sur la surface des parcelles, à savoir la surface de travail que peut effectuer une machine par demi-journée et la déduction serait une surface de 4 à 6 hectares environ.

*André ROUMP le 28/03/2022*